

PRÉSIDENTIELLE 2022 : COMMENT MESURER L'IMPACT DES « FAKE NEWS » SUR LES ÉLECTEURS ?

Guillaume Caline, Laurence Vardaxoglou

08/04/2022

À quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, Guillaume Caline, directeur Enjeux publics et opinion chez Kantar Public, et Laurence Vardaxoglou, doctorant à la Paris School of Economics, font le point sur les « fake news » qui ont émaillé la campagne et sur la manière d'évaluer l'impact sur les opinions et comportements des électeurs.

Depuis le vote sur le Brexit et l'élection de Donald Trump en 2016, la crainte de voir des « fake news » perturber le processus électoral est devenue dans les régimes démocratiques une habitude avant tout scrutin d'importance. Cette inquiétude semble d'autant plus présente qu'il est en réalité extrêmement difficile d'évaluer précisément l'impact que peuvent avoir les « fake news » sur les attitudes et les comportements des électeurs et, *in fine*, sur l'issue d'une élection.

Ainsi, les infox diffusées en faveur de Donald Trump lors de la campagne de 2016 et partagées 30 millions de fois sur Facebook n'auraient pas eu d'impact réel sur sa victoire, selon deux économistes¹. De même, les fausses nouvelles visant à discréditer le candidat Emmanuel Macron pendant la campagne électorale de 2017, par exemple l'idée que sa campagne aurait été financée par l'Arabie saoudite², ne l'ont pas empêché d'arriver en tête du premier tour et d'être finalement élu.

Dans le même temps, plusieurs études ont montré au contraire que, dans certains contextes, la diffusion de « fake news » a eu un impact sur les comportements et les attitudes des électeurs. Ainsi, des informations trompeuses lors des élections fédérales allemandes de 2017 ont entraîné une augmentation des intentions de vote pour le parti d'extrême droite Alternative für Deutschland³. De même, suite aux très nombreuses accusations par Donald Trump d'une fraude électorale à l'élection présidentielle de 2020, 65% de ses électeurs se disaient convaincus que l'ancien président avait en réalité remporté l'élection⁴. Enfin, **une récente expérimentation** menée par Kantar Public et Ogilvy a montré que la simple exposition à une « fake news » suggérant

l'instauration du vote électronique par le gouvernement augmentait les craintes de fraude et d'une manipulation des scrutins en France.

Si l'impact des « fake news » sur le processus électoral reste donc débattu dans les cercles académiques, il est devenu ces dernières années un enjeu politique de première importance. Le gouvernement français a ainsi estimé que les « fake news » représentaient une menace pour la démocratie du fait de leur capacité à influencer les opinions des citoyens. Dès janvier 2018, Emmanuel Macron a annoncé une nouvelle législation pour limiter la diffusion de « fake news » et empêcher les manipulations de l'opinion lors des élections à venir⁵. La création de l'agence Viginum pour lutter contre l'ingérence étrangère⁶ et la mise en place de la commission Bronner sur les lumières à l'ère numérique⁷ sont venues compléter ce dispositif l'année dernière. Pour Stéphane Séjourné, eurodéputé et ancien conseiller d'Emmanuel Macron, « la menace de voir l'élection déstabilisée par des ingérences étrangères est forte » et la secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable Olivia Grégoire tirait la sonnette d'alarme en avril 2021 en estimant qu'« on n'échappera pas aux *deep fakes* en 2022 »⁸.

Premier constat, de nombreuses fausses informations ont émaillé la campagne présidentielle, sur une variété de sujets et venant de tous les horizons politiques. Les sujets qui ont fait l'objet de « fake news » semblent d'ailleurs avoir en grande partie reflété les préoccupations des Français. Parmi les infox relayées ces derniers mois : l'affirmation selon laquelle il y aurait eu deux millions d'immigrés supplémentaires sous le quinquennat d'Emmanuel Macron⁹, la citation fautive de Bruno Le Maire demandant aux Français de conduire « un jour sur deux » pour limiter leur facture d'essence¹⁰ ou encore le chiffre de 50 milliards d'euros de fraude sociale chaque année¹¹.

Plus récemment, et à l'approche du scrutin, plusieurs groupes Facebook se sont fait le relais de théories complotistes selon lesquelles le gouvernement chercherait à manipuler les résultats du scrutin et donc à « voler » cette élection aux citoyens. À l'image de ce qui a été fait par les soutiens de Donald Trump (et par Donald Trump lui-même) en 2020, ces publications mettent en cause l'entreprise et le logiciel Dominion avec lequel le gouvernement français aurait passé un accord et qui est accusé « d'effacer » des votes¹². Cette accusation de trucage de l'élection présidentielle n'est d'ailleurs pas nouvelle, comme le souligne Conspiracy Watch dans [un récent podcast](#).

Il est toutefois difficile de se faire une idée précise du nombre de « fake news » diffusées pendant la campagne et surtout de leur audience réelle. La coalition « Objectif Désinfox », qui rassemble des journalistes de 23 médias français sous l'égide de l'AFP et dont l'objectif est de « fact-checker » des informations en lien avec la présidentielle, comptait, au 3 avril 2022, 102 « fact checks » sur leur site¹³. Si ce décompte permet de se faire une idée de l'ampleur et du type d'infoc partagées, il

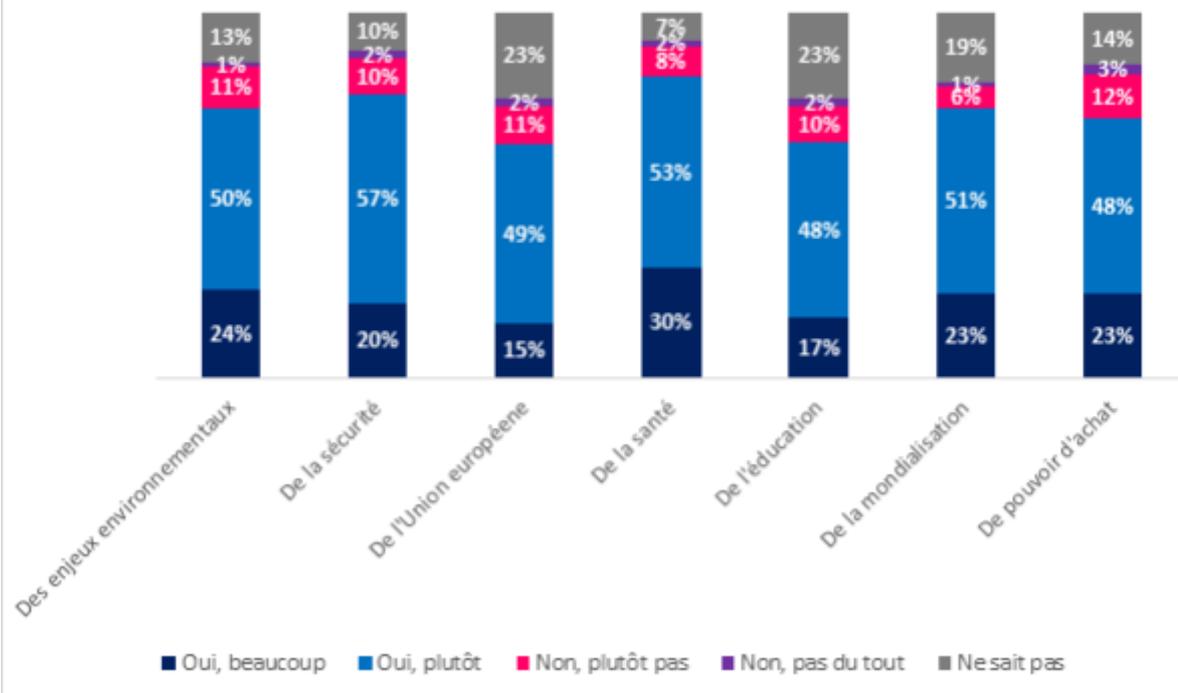
reste par définition très partiel et ne permet pas d'évaluer la résonance de chacune de ces infox : ont-elles été lues, entendues, mémorisées par les électeurs ? Combien d'électeurs y ont été exposés ? L'affirmation farfelue qui circule en ligne depuis la fin de l'année dernière selon laquelle Brigitte Macron serait un homme appelé Jean-Michel n'a probablement convaincu que les détracteurs les plus crédules d'Emmanuel Macron¹⁴. Mais qu'en est-il de l'affirmation trompeuse de Marine Le Pen, citant des chiffres britanniques, selon laquelle l'un des avantages d'une immigration réduite serait des salaires plus élevés pour les ressortissants actuels¹⁵ ?

Enfin, la lecture de quelques-unes de ces informations permet de se rendre compte de la grande diversité de statut de ces informations que l'on regroupe sous le vocable de « fake news ». Si certaines semblent être des tentatives concertées et réfléchies de manipulation de l'opinion, pour d'autres, il s'agit plutôt de raccourcis formulés par un candidat pour appuyer ses convictions et son discours, ou bien encore d'informations parodiques dont le second degré n'est pas compris par tous ou bien qui se trouvent être reprises au premier degré par des esprits malintentionnés. À plusieurs reprises, les « fact-checkeurs » utilisent le terme de « sujettes à caution » pour remettre en cause une affirmation soulignée par une personnalité et non celui de fausses nouvelles, soulignant bien la zone de flou qui peut exister entre un mensonge et une vérité partielle.

S'il est donc difficile d'évaluer précisément le poids et l'ampleur des « fake news », une solution est d'interroger directement les Français à ce sujet. C'est ce que nous avons fait au travers d'une **série d'enquêtes** Kantar Public pour l'agence Epoka et la revue *L'Hémicycle* entre octobre 2021 et mars 2022. Pour chacune des principales thématiques de la campagne présidentielle, nous avons demandé aux Français s'ils avaient le sentiment que des informations fausses ou trompeuses circulaient dans le débat public sur le sujet.

Les résultats sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous. Le sentiment d'une circulation de fausses informations est important pour toutes les thématiques, allant d'un minimum de 63% des Français qui ont le sentiment que des informations fausses ou trompeuses circulent en lien avec l'Union européenne à un maximum de 82% pour la santé. Ces perceptions sont massives et partagées, quel que soit le positionnement politique des répondants, sans différence notable. Des proportions importantes donc et qui sont confirmées par les mesures faites par le **baromètre Kantar Public pour La Croix** sur la confiance dans les médias. En janvier 2021, 63% des Français disaient être confrontés plus d'une fois par mois « à des informations qui déforment la réalité ou qui sont même fausses » (dont 44% plusieurs fois par semaine)¹⁶.

Tableau 1 : Pensez-vous que des informations potentiellement fausses ou trompeuses circulent dans le débat public autour :



Au-delà de l'importance de ces chiffres, il y a deux manières d'interpréter les réponses positives à la question « Pensez-vous avoir vu de fausses informations ? ».

La première serait que les répondants font référence au nombre effectivement important de véritables « fake news » qui ont été identifiées pour chacun de ces sujets par les différents « fact-checkers » au cours des derniers mois. S'agissant de l'Union européenne, il pourrait s'agir de l'affirmation souvent répétée que la France n'a pas son mot à dire dans les décisions commerciales prises par la Commission européenne¹⁷ ou que le plan de relance européen serait payé pour les contribuables français¹⁸. Concernant la santé, l'affirmation selon laquelle la vaccination des femmes enceintes rend les nouveau-nés « transhumains »¹⁹ ou l'idée que la France serait responsable de 20% de tous les décès de Covid-19 dans le monde en décembre 2021 en sont quelques exemples²⁰.

La deuxième façon d'interpréter ces résultats est de reconnaître qu'une partie des Français considère comme fausses des informations « authentiques », c'est-à-dire vérifiées par des journalistes professionnels.

Se baser sur les déclarations des Français en matière d'exposition aux « fake news » n'est donc sans doute pas le meilleur indicateur pour évaluer l'impact réel des entreprises organisées de désinformation : une même actualité pouvant être reçue comme une « fake news » éhontée par certains et une information digne de confiance par d'autres. Cela ne permettra donc sans doute

pas d'évaluer l'impact de ces tentatives de désinformation sur la sincérité du scrutin.

Pour autant, ces chiffres – parce qu'ils témoignent du sentiment d'une grande banalisation des « fake news » dans l'espace public – montrent sans doute que le principal danger des « fake news » est déjà une réalité.

Si on a le sentiment que les fausses informations sont très répandues, un réflexe naturel et immédiat serait alors de considérer avec beaucoup de distance, scepticisme, voire méfiance, tout type d'information quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne. Si les médias traditionnels peuvent constituer pour une partie des Français un outil permettant d'évaluer la fiabilité de l'information fournie, les résultats de la dernière vague du baromètre Kantar Public pour *La Croix* sur la confiance des médias ne sont pas très optimistes. Ainsi, seuls 44% des Français pensent qu'aujourd'hui en France les médias fournissent des informations fiables et vérifiées. Et tout porte à croire qu'un changement générationnel important s'annonce : ainsi 37% des Français jugent que la diffusion d'informations grâce aux réseaux sociaux par des personnes qui ne sont pas des journalistes est une bonne chose (contre 52 % une mauvaise). Et cette proportion passe à 54% chez les personnes âgées de moins de trente-cinq ans.

Par leur profusion et leur forte présence dans le paysage informationnel des Français, les « fakes news » – quelles qu'elles soient – ont donc déjà atteint un des buts recherchés par ceux qui font de la désinformation un gagne-pain : instiller le doute, susciter de la confusion et, finalement, sans doute de la distance à l'égard de l'information. Autant d'éléments qui rendent plus difficile l'accomplissement du « choix éclairé » qui sera attendu de l'électeur dimanche prochain.

1. Hunt Allcott et Matthew Gentzkow, « Social Media and Fake News in the 2016 Election », *Journal of economic perspectives*, vol. 31, n°2, été 2017.
2. Alexis Feertchak, « Les cinq "fake news" qui ont pollué la campagne présidentielle », *Le Figaro*, 22 avril 2017.
3. Fabian Zimmermann et Matthias Kohring, « Mistrust, Mistrust, Disinforming News, and Vote Choice: A Panel Survey on the Origins and Consequences of Believing Disinformation in the 2017 German Parliamentary Election », *Political Communication*, vol. 37, n°2, 1^{er} janvier 2020.
4. Gordon Pennycook et David G. Rand, « Research note: Examining false beliefs about voter fraud in the wake of the 2020 Presidential Election », *Misinformation Review*, 11 janvier 2021.
5. Florian Debès, « Macron annonce une loi contre les "fake news" », *Les Échos*, 3 janvier 2018.
6. « Viginum : comment l'État veut contrer les ingérences numériques étrangères », *France info*, 18 septembre 2021.
7. Gérald Bronner, « Les lumières à l'ère numérique », *Vie publique*, 11 janvier 2022.
8. Jean-Baptiste Daoulas, « Olivia Grégoire : "On n'échappera pas aux deep fakes en 2022" », *L'Express*, 10 avril 2021.
9. « Revivez : Interview d'Éric Zemmour sur LCI : retrouvez nos vérifications », *TF1 info*, 27 septembre 2021.
10. Nathan Gallo, « Rouler un jour sur deux pour limiter la facture d'essence ? Attention à cette fausse citation prêtée à Bruno Le Maire », *AFP Factuel*, 15 mars 2022.

11. Marc Vignaud et Géraldine Woessner, « 50 milliards de fraude sociale ? La genèse d'un mythe », *Le Point*, 21 février 2022.
12. Aurore Gayte, « Élections présidentielles "manipulée" : la dangereuse fake news qui monte dans les cercles complotistes », *Numerama*, 1^{er} avril 2022.
13. « Élections 2022 : les vérifications de la coalition Objectif Désinfox », *AFP Factuel*, 7 février 2022.
14. « Visée par des rumeurs de transsexualité, Brigitte Macron compte porter plainte », *Le Point*, 20 décembre 2021.
15. Benoît Zagdoun, « L'immigration tire-t-elle les salaires vers le bas, comme l'affirme Marine Le Pen ? », *France info*, 16 octobre 2021.
16. Aude Carasco, « Baromètre des médias 2022 : la confiance des Français au plus bas », *La Croix*, 20 janvier 2022.
17. Luc Brisson, Thomas Pontillon et Benoît Zagdoun, « Présidentielle : on a vérifié sept affirmations d'Éric Zemmour dans "Élysée 2022" », *France info*, 10 décembre 2021.
18. « Les Français vont rembourser le plan de relance européen ! Vraiment ? », *Commission européenne*, 24 janvier 2022.
19. « Qui est Astrid Stuckelberger, qui affirme que les enfants nés de parents vaccinés "ne sont pas normaux" ? », *Libération*, 30 décembre 2021.
20. Cédric Mathiot, « Covid-19 : est-il vrai que la France représente 20% des contaminations mondiales », *Libération*, 31 décembre 2021.